



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Pour le Président et par délégation  
La Directrice du développement  
et du secrétariat général  
Adjointe au Directeur général des services

Hélène ROUQUIER

**OBJET :**

**OPERATION DE SITE  
PILOTE DE LA BASSEE –  
AVENANT N°1 A LA  
CONVENTION CADRE  
ENTRE LA METROPOLE  
DU GRAND PARIS ET LE  
SYNDICAT MIXTE EPTB  
SEINE GRANDS LACS**

Nombre des membres composant le Comité syndical .....	27
En exercice .....	26
Présents à la Séance .....	7
Représentés par mandat .....	7
Absents .....	12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-neuf, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :****Au titre du Conseil de Paris :**

François VAUGLIN

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

M. LAGHERO

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

M. MOLOSSI

M. BEDREDDINE

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

Mme DURAND

M. GUERIN

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

M. VIART

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :****Etaient absents excusés :**

M. AURIACOMBE

Mme BROSEL

Mme JEMNI

Mme NAHMIAS

Mme OLIVIER

Mme ONGHENA

M. TREMEGE

Mme FISHER

M. MASSOU

M. BLUTEAU

M. BELL-LLOCH

M. METAIRIE

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

Mme BLAUUEL à M. VAUGLIN

M. GOUVERNEUR à M. MOLOSSI

*M. ABEL à M. VIART  
M. BONNET-OULALDJ à M. BEDREDDINE  
M. COURTES à M. LARGHERO  
M. BELLIARD à Mme DURAND  
M. KERN à M. GUERIN*

La majorité des membres étant présente,

M.LARGHERO a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-12/15

**COMITÉ SYNDICAL  
SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019**

**OBJET : Opération de site pilote de la Bassée – avenant n°1 à la convention cadre entre la Métropole du Grand Paris et le Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs**

**Le Comité syndical,**

Vu la convention-cadre avec la Métropole du Grand Paris approuvée le 21 juin 2018 par le Comité syndical de l'EPTB Seine Grands Lacs et le 28 juin 2018 par le Conseil métropolitain dont l'objet est de définir les actions et interventions concertées entre l'EPTB et la Métropole dans le cadre de la finalisation des études et procédures relatives à la réalisation du site pilote de La Bassée ;

Vu la délibération n°2019-05/01 Comité syndical de l'EPTB Seine Grands Lacs du 24 mai 2019 relative à l'approbation de l'avant-projet de l'opération « Site pilote de la Basse » ;

Vu le rapport de présentation SGL n° 2019-66 de M. le Président en date du 12 décembre 2019 ;

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**Article 1 : APPROUVE les termes du projet avenant n°1 à la convention cadre entre la Métropole du Grand Paris et le Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs.**

**Article 2 : AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer ledit acte, ci-annexé.**

Le Président,



Frédéric MOLLOSSI

Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis